



Centre d'étude et d'action  
sociale de la Mayenne  
(CÉAS)

6 rue de la Providence  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 20 août 2010

N° 371

## Santé publique

### Surestimation de la gravité de la pandémie de grippe A Le Sénat épingle le manque de transparence de l'OMS

**Après le rapport de la commission de l'Assemblée nationale, paru le 13 juillet dernier, c'est au tour du Sénat de donner ses conclusions – bien plus accablantes – sur la gestion de la pandémie de grippe A (H1N1) par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les conflits d'intérêts entre experts de l'OMS et laboratoires pharmaceutiques sont au cœur de la critique.**

Dans le *CÉAS-point-com* n° 367 du 23 juillet 2010, nous rendions compte du rapport de l'Assemblée nationale concernant la campagne de vaccination en France. Ce rapport du Sénat s'intéresse plus particulièrement à la gestion globale de la pandémie et notamment sur le rôle de l'OMS.

La commission du Sénat a auditionné quarante-six personnes et s'est déplacée à Genève, Varsovie, Madrid, Berlin. Dans son rapport, le Sénat accuse l'OMS d'avoir surestimé la gravité de la menace, ce qui a poussé les gouvernements à commander massivement des vaccins auprès des laboratoires pharmaceutiques. En France, c'est notamment l'Institut de veille sanitaire qui est épinglé, comme le souligne *Le Point* du 5 août 2010 : « *L'Invs s'est pris les pieds dans les modélisations mathématiques au point de prédire jusqu'à 96 000 décès* ». Or, seulement 312 décès sont recensés à ce jour...

#### Manque de transparence et conflits d'intérêts

Selon les sénateurs, auteurs du rapport, « *s'il ne fait pas de doutes que les décisions qui ont été prises en mai et en juin (2009) étaient justifiées, il aurait fallu être davantage en mesure d'ajuster leur exécution* ». En effet, comme le souligne *Le Point*, l'État s'est plié aux exigences des laboratoires sur des « *commandes fermes et non révisables* ». Des contrats plus souples auraient, par exemple, permis de diviser la commande de vaccins par deux puisqu'il s'est avéré qu'une seule dose par personne suffisait et non deux... Ces négociations avec les laboratoires pharmaceutiques font planer le doute sur le conflit d'intérêts des experts. Le manque de transparence et la confidentialité qui a régné autour de ces contrats avec les laboratoires lors des négociations ne font qu'augmenter l'indignation. À ce sujet, la liste des membres du Comité d'urgence de l'OMS vient de paraître. Parmi les seize membres, six avaient fait une déclaration d'intérêts, mais l'OMS n'avait pas estimé qu'il y avait conflit d'intérêts pour autant. À titre d'exemple, le professeur Arnold Monto, de l'université du Michigan, a déclaré des activités de consultant, passées et présentes, auprès des laboratoires GSK, Novartis, Roche, Baxter et Sanofi, tous fabricants du vaccin ou producteurs d'antiviraux...

#### Où est passé le critère de gravité ?

Le débat sur le critère de sévérité (ou gravité) d'une pandémie est relancé. Selon le rapport du Sénat, « *les orientations de l'OMS de 2009 définissent clairement la pandémie du seul point de vue de sa diffusion géographique, sans retenir de critère de gravité* ». Ce critère avait été supprimé de la définition d'une pandémie en 2009 (on peut légitimement se demander pourquoi). À ce jour, la grippe A (H1N1) aurait fait 18 500 morts dans le monde selon l'OMS. Rappelons que la grippe saisonnière cause 250 000 à 500 000 morts chaque année.

Les sommes d'argent engagées dans la lutte contre le virus de la grippe A peuvent apparaître indécentes lorsque de nombreuses maladies infectieuses sévissent, notamment dans les pays du Sud. Le rapport du Sénat signale que les mesures préconisées par l'OMS sont clairement tournées vers les pays développés : « *Parmi les moyens de lutte contre la grippe, l'épidémiologiste Tom Jefferson a souligné, lors de son audition par la commission d'enquête, que le document d'orientation de l'OMS d'avril 2009 de réponse à une pandémie grippale cite vingt-quatre fois la vaccination, seize fois les antiviraux et seulement deux fois le lavage des mains, qui est pourtant la mesure la moins coûteuse et a priori la plus*

accessible aux populations des pays en développement ».

Les deux premières propositions du rapport de la commission du Sénat montrent bien l'importance de prendre en compte la gravité d'une pandémie :

- Élargir les plans de lutte anti-pandémiques à l'ensemble des maladies infectieuses.
- Inciter à une position commune des États membres de l'Union européenne pour demander une révision par l'OMS de la définition de la pandémie afin d'y inclure une

référence à la gravité.

Ironie du calendrier, la sortie de ce rapport arrive quelques jours avant la déclaration officielle de l'OMS de fin de pandémie de grippe A (H1N1). Le docteur Margaret Chan, directrice de l'OMS, l'a annoncé le 10 août. La directrice de l'OMS invite les États à ne pas baisser la garde : « *Nous n'avons pas surréagi, le monde a eu de la chance* », a-t-elle insisté...

## À vos agendas

### Le 4 septembre, à Laval : manifestation contre la xénophobie

**Dans le cadre d'une mobilisation nationale contre le racisme et la xénophobie**, Alter égaux, association lavalloise de soutien aux droits des étrangers et de lutte contre toutes formes de discriminations, appelle à un rassemblement, le samedi 4 septembre, à 15 h, Parvis des droits de l'Homme (derrière la mairie), à Laval

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation nationale, en réponse à l'actualité (expulsion de Roms, démantèlement de camps, discours sécuritaire...). Un appel, intitulé : « *Non à la politique du pilori* », est lancé pour contrecarrer la dérive xénophobe de nos dirigeants, intitulé. En effet, comme le dit l'appel du collectif, « *en quelques jours, les plus hautes autorités de l'État sont passées de l'exploitation des préjugés contre les Gens du voyage au lien, désormais proclamé, entre immigration et délinquance, puis à la remise en cause de la nationalité française dans des termes inédits depuis 1945* ».

Selon *Le Monde* du 13 août 2010, la France était appelée à rendre des comptes devant le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU (CERD). Quinze jours après le discours de Nicolas Sarkozy à Grenoble et quelques mois après le débat sur l'identité nationale, les experts du CERD, qui passent périodiquement au crible les cent soixante-treize États qui ont ratifié la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, n'ont pas manqué de pointer une « *recrudescence notable du racisme et de la xénophobie* » dans le pays, épinglant notamment la politique du gouvernement envers les Roms et les « Français d'origine étrangère ».

Ce rassemblement national du 4 septembre a pour but de

rappeler l'attachement de tous aux valeurs de la République française, telles qu'elles sont inscrites dans le premier article de la Constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion* ».

#### Parmi les signataires de l'appel

##### « Non à la politique du pilori » :

Confédération française démocratique du travail (CFDT), Confédération générale du travail (CGT), La Confédération Paysanne, La Cimade, Droit au logement (DAL), Emmaüs France, Europe Ecologie, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Fédération SUD Education, Fédération syndicale unitaire (FSU), FNASAT-Gens du voyage, France Terre d'Asile, Gauche unitaire, Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Ligue de l'enseignement, Médecins du Monde, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), le Parti communiste français (PCF), le Parti de Gauche, le Parti socialiste (PS), Réseau Education Sans Frontière (RESF), SOS Racisme, Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat de la magistrature (SM), Les Verts...

#### Informations complémentaires :

Hélène Bironneau, membre d'Alter égaux,  
tél. 02 43 02 01 34 ou 06 89 93 16 60.

Site Internet : <http://nonalapolitiquedupilori.org/>



« *Entre ce que nous dit la télé [sur les jeunes] et la situation dans les familles, il existe un gouffre. Dans bon nombre d'entre elles, cela se passe plutôt bien. Les parents communiquent plus avec les enfants, s'en occupent mieux, partagent davantage d'activités avec eux, mais ce travail au quotidien n'est pas reconnu. Dès qu'il y a un problème, les parents sont mis en accusation, on les traite de démissionnaires. Reste que certains d'entre eux vivent des situations difficiles et qu'on ne porte pas un regard souvent en plus de leurs propres parents... On cherche le bouc émissaire des problèmes de la société, on a trouvé les jeunes et leurs parents, et on n'en démord pas* ».

Marie Choquet, « **L'image du jeune fait peur aux adultes** » (entretien, propos recueillis par Sandrine Blanchard), *Le Monde Magazine* du 24 juillet 2010.